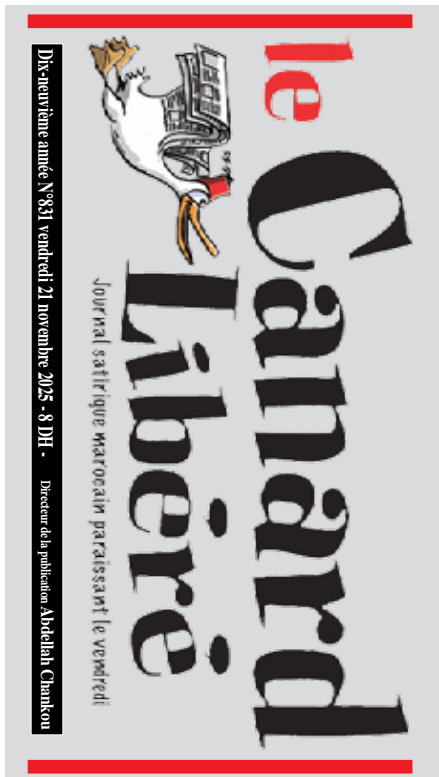




Jonathan Harosch, la fin de l'impunité...

City Club
**Du fitness
low cost au
redressement
judiciaire
musclé**

P6

Coupe d'Afrique 2025
**Une CAN à pression
pour Regragui**

P8



Walid Regragui
n'a pas droit à
l'erreur...



Farine subventionnée

**PAIN BÉNI POUR
LES FRAUDEURS**

P8

SGTM en bourse
**Le géant du
BTP national
bétonne sa
croissance**

P5



Hamza Kabbaj, directeur
général de SGTM.

**Confus
DE CANARD**

**C'est la
confiance
qu'on démolit...**

P2

Silence radio à Alger
**Tebboune et les
caporaux réfléchissent
(enfin) !**

P12



Abdelmadjid Tebboune et Saïd Chengrih.



RÉGIME ALGÉRIEN : PANIQUE À BORD !

**ON EST CUITS, PAS DE PANIQUE, VOTRE FOUTU
MON GÉNÉRAL ! SYSTÈME NE FONCTIONNE QU'À
LA PRESSION...**

**FICA 2025 Coups
de crayon sur
les périls marins**

P12



Confus de **CANARD**



Abdellah Chankou

Directeur de la publication

C'est la confiance qu'on démolit...

Démolir plutôt que régulariser! Le cas de la salle de fête moderne de Bouskoura, baptisée le Kremlin par la population en raison de sa ressemblance avec le siège du pouvoir russe, illustre les dérives d'une administration qui confond autorité et autoritarisme, au détriment de l'image du climat des affaires. Un investissement de 160 millions de DH selon l'estimation de son promoteur a été rasé sous prétexte d'un défaut d'autorisation. Si l'argument légal est brandi, la méthode, elle, interroge : aucune tentative de régularisation, aucun recours à une sanction proportionnée, pas même l'ébauche d'une vision d'ensemble sur l'impact économique et social de cette infrastructure. Juste un bulldozer!

C'est pour cela que l'affaire continue, plusieurs jours après les faits, de susciter l'incompréhension et l'indignation jusque chez le citoyen lambda, choqué par les images de ce carnage largement relayées sur les réseaux sociaux.

S'estimant victime d'un abus d'autorité, le promoteur, qui a conservé son calme malgré la perte colossale qu'il a subie, a décidé de porter l'affaire devant la justice afin d'obtenir réparation. Une action qui pourrait révéler des défaillances administratives, voire des dysfonctionnements plus profonds et autres pratiques qui sont monnaie courante dans la gouvernance locale de l'investissement.

Alors que le chantier semblait incarner une réalisation ambitieuse dans une région en pleine urbanisation, les autorités locales ont choisi donc le bulldozer... sans dire un mot. Troublant. Surtout qu'aucun communiqué officiel du site. Ni la Wilaya, ni la préfecture, ni même le ministère de tutelle n'ont pris la peine d'éclairer l'opinion publique. Résultat : le flou alimente toutes les rumeurs : favoritisme, népotisme, abus de pouvoir, règlements de compte politiques... Certains susurrent que le promoteur aurait détourné la vocation initiale de son projet. D'autres murmurent que la fête a trop duré, ou qu'elle a froissé des susceptibilités invisibles.

Face au tollé général, certaines sources officieuses ont distillé dans la presse les raisons de la décision de démolition, qui seraient motivées par le détournement de destination urbanistique du projet. Initialement gîte rural, il a été transformé par le propriétaire en salle de fêtes... Cette irrégularité pourrait expliquer juridiquement la décision, mais cela ne la justifie pas nécessairement sur le plan de la proportionnalité et de la gouvernance responsable. D'autres alternatives auraient dû être explorées comme la mise en conformité avec sanctions financières sévères, la fermeture administrative temporaire ou

la régularisation avec pénalités surtout si le projet génère de l'emploi et de la valeur locale. En somme, une amende salée plutôt qu'un carnage en règle. Si l'irrégularité est avérée, la démolition est peut-être légalement envisageable mais politiquement mal venue, économiquement discutable et « communicationnellement » désastreuse. La démolition de ce monument de béton festif laisse un champ de gravats mais aussi de questions. Des questions de méthode, de transparence et de cohérence avec la volonté nationale d'attirer les investisseurs. Cette affaire illustre, avec une ironie grinçante, une réalité double : D'un côté, un discours officiel qui promeut l'investissement, la simplification des procédures et l'attractivité du territoire...

Et de l'autre, une gouvernance locale qui met en lumière l'absence de sécurité juridique des investissements et l'incapacité de certaines autorités à concilier rigueur administrative et bon sens économique.

Ce geste radicalement absurde, dont le pacha en poste paie aujourd'hui le prix, envoie un message négatif aux investisseurs nationaux et étrangers : celui d'un État imprévisible, où des mois d'efforts et des millions peuvent s'envoler du jour au lendemain. À l'heure où le Maroc redouble d'efforts pour séduire le capital étranger à coups de mesures incitatives, ce type de décisions punitives rappelle que la bataille de la confiance, elle, est encore à gagner.

Ce n'est plus de la rigueur administrative, c'est de l'absurde réglementaire. L'excès de zèle devient ici un acte de sabotage économique.

Car au-delà des dégâts financiers, c'est la sécurité juridique qui est fracassée : qui osera encore investir à l'aveugle, si un défaut d'autorisation peut se transformer, ex post, en condamnation à la pelleuse ? Il est temps de rétablir un principe simple : l'administration est au service du développement, pas son épée de Damoclès !

Dans un pays qui ambitionne d'être un pôle d'investissements de premier plan, rassurer les investisseurs et combattre le chômage des jeunes, faire tomber un édifice peut-être légalement contestable mais économiquement inutile, c'est faire tomber... un peu plus la crédibilité de la gouvernance locale. En Turquie, en Espagne ou au Portugal, les erreurs de procédure peuvent coûter cher, mais rarement jusqu'à la pelleuse. Tant que ce réflexe destructeur persistera, le message adressé aux investisseurs restera brouillé et les ambitions du pays contrariées. Au Maroc, certains projets prennent de la hauteur, d'autres finissent... en poussière réglementaire. ▀

La démolition de ce monument de béton festif laisse un champ de gravats mais aussi de questions.

Côte

BASSE-COUR



EasyJet atterrit à Marrakech Un décollage stratégique pour le tourisme national

Dans un tournant décisif pour le tourisme marocain, l'Office national marocain du tourisme (ONMT) a scellé un accord stratégique de cinq ans avec la compagnie aérienne européenne EasyJet. Cette alliance, inédite par son ampleur, marque une nouvelle étape dans la politique de connectivité du Royaume. Au cœur de ce partenariat, l'ouverture par EasyJet de sa toute première base hors d'Europe à l'aéroport de Marrakech. Trois Airbus y seront stationnés dès 2026, avec un investissement global dépassant les 150 millions d'euros. C'est la première fois depuis plusieurs années qu'EasyJet engage un tel déploiement dans un nouveau pays – un signe fort de confiance dans le potentiel du Maroc. Ce partenariat ambitieux prévoit une augmentation immédiate de 17 % de l'offre vers le Maroc, accompagnée d'un développement soutenu de l'activité EasyJet Holidays. Objectif affiché : atteindre les 12 millions de passagers d'ici 2030, tout en diversifiant les flux touristiques sur l'ensemble du territoire national. ▶



Une nouvelle étape dans la politique de connectivité du Royaume.

Sport en entreprise

Le Maroc s'invite dans le jeu mondial

L'Association pour la Promotion du Sport en Entreprise au Maroc (APSEM) a pris part, le 16 novembre 2025 à Málaga (Espagne), à l'Assemblée générale de la World Federation for Company Sport (WFCS). Cette participation marque l'engagement du Maroc en faveur du développement du sport en entreprise, vecteur de bien-être, de cohésion et de performance dans le monde professionnel. Le Maroc était représenté par Younes El Mechrafi, président de l'APSEM et vice-président Afrique de la WFCS, accompagné de Othmane Ibn Ghazala, directeur exécutif de l'Association. Ils ont rejoint M. Didier Besseyre, président de la WFCS, pour défendre une vision partagée d'un sport utile et inclusif en milieu professionnel. Parmi les moments forts de cette Assemblée : un hommage rendu à M. Velizar Deric, président récemment disparu de la fédération serbe, la préparation des Jeux mondiaux du sport d'entreprise 2026 à Frederikshavn (Danemark), et la désignation de Málaga comme ville hôte de l'édition 2030. Il a également été question de l'organisation des European Company Winter Games 2026 à Jaca, ainsi que du projet européen « Move At Work », soutenu par Erasmus+ Sport, pour encourager l'activité physique sur le lieu de travail. Enfin, M. El Mechrafi et M. Besseyre ont exprimé leur volonté commune de renforcer les liens de coopération à travers la signature d'un partenariat stratégique, ouvrant une nouvelle étape pour la promotion du sport en entreprise au Maroc. ▶



Une vision partagée d'un sport utile et inclusif en milieu professionnel.

Sahara Le Kenya envoie un signal fort depuis Laâyoune

En foulant le sol de Laâyoune, l'ambassadrice du Kenya au Maroc Jessica Muthoni Gakinya ne s'est pas contentée d'un geste protocolaire. Elle a appuyé, sans le dire officiellement, un changement de cap du Kenya sur un dossier du Sahara marocain.

La visite inédite de l'ambassadrice du Kenya au Maroc Jessica Muthoni Gakinya à Laâyoune confirme un tournant diplomatique significatif. Nairobi semble décidé à mettre fin à son ambiguïté sur la question du Sahara et renforcer son ancrage dans une coopération stratégique avec Rabat. Le Kenya franchit ainsi une étape décisive dans l'évolution de sa position sur la question du Sahara marocain. La visite de l'ambassadrice kényane Jessica Muthoni Gakinya, les 14 et 15 novembre à Laâyoune, est loin d'être anodine. C'est une première dans l'histoire des relations entre les deux pays et un message clair envoyé à la communauté internationale : Nairobi, jusque-là soutien majeur du Polisario, s'aligne de plus en plus avec la position marocaine, en rupture avec ses positions passées favorables aux thèses séparatistes. Ce déplacement officiel s'inscrit dans un climat de rapprochement accéléré entre Rabat et Nairobi, amorcé après l'élection du président William Ruto. Dès son arrivée au pouvoir en 2022, ce dernier avait exprimé son souhait de redéfinir les priorités diplomatiques de son pays, en plaçant la coopération sud-sud et les partenariats économiques mutuellement bénéfiques au centre de sa politique. Le déplacement de l'ambassadrice kényane à Laâyoune est donc à la fois symbolique et politique. Il appuie le plan marocain d'autonomie pour le Sahara, une position en phase avec la dynamique internationale portée par la dernière résolution du Conseil de sécurité du 31 octobre faisant du plan d'autonomie la seule base « sérieuse et crédible » du règlement de ce conflit factice. Au-delà du signal diplomatique, cette visite ouvre aussi la voie à des projets de coopération bilatérale dans les provinces du Sud notamment dans les domaines de l'agriculture et des énergies renouvelables. ▶



Jessica Muthoni Gakinya.

Québec

Coup de frein brutal à l'immigration francophone

Le gouvernement québécois a officialisé, jeudi 14 novembre, la suppression du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), une décision qui marque un virage radical dans la politique migratoire de la province. Mis en place pour faciliter l'intégration des étudiants étrangers et des travailleurs temporaires qualifiés, le PEQ permettait à des milliers de candidats — notamment des Marocains — d'accéder plus rapidement à la résidence permanente. Présenté pendant des années comme un accélérateur d'intégration, le PEQ offrait une passerelle privilégiée pour les francophones, censée répondre à la pénurie de main-d'œuvre et soutenir la vitalité du français. Sa suppression suscite une onde de choc dans les communautés étudiantes et profession-



nelles immigrées, notamment chez les Marocains, nombreux à avoir choisi le Québec précisément pour ce parcours allégé. Le gouvernement Legault justifie ce virage par la nécessité de « mieux contrôler » les flux migratoires et d'aligner l'immigration sur les « besoins réels » du marché. Une logique plus restrictive, qui risque cependant d'alimenter les frustrations et de freiner l'attractivité du Québec pour les jeunes talents étrangers. Les critiques pointent une contradiction : alors que la province veut défendre la langue française et pallier les crises de main-d'œuvre, elle ferme une porte largement utilisée par une immigration francophone qualifiée. Pour de nombreux Marocains, le rêve québécois vient de prendre un sérieux coup de froid. ▶



Côté BASSE-COUR



Beurgeois
GENTLEMAN

Les milliardaires haineux ne se cachent plus...

Le Sarra9 Zyte libyen est sorti de la prison de «La Santé» en bonne santé. Les matons qui le surveillaient ont trouvé que l'ancien président «libyen» (lit bien) un livre sur Jésus (car après la crucifixion vient la résurrection) et un autre sur «le Comte de Monte-Cristo» comme pour annoncer sa volonté de se venger. Le Magyar a trouvé les matons «Tri-poli» avec leur accent arabe (c'est-à-dire «très polis» avec l'accent parisien). Comme le Magyar «Boue Petit» (Sár Kicsi en Hongrois), Bolloré a été placé en garde à vue le 24 avril 2018. Il devait répondre à l'accusation de corruption. Après 48 heures de garde à vue, il a été mis en examen et déféré devant les juges, pour corruption d'agent public étranger, complicité d'abus de confiance et faux et usage de faux. Il encourt 10 ans de prison ferme et une amende de 10 millions MAD – dirhams marocains. Contrairement au Hongrois Sár Kicsi, Le Breton n'est pas placé sous contrôle judiciaire car il reconnaît les faits de corruption qui lui sont reprochés. Il accepte de plaider coupable, moyennant une amende de 3,75 millions MAD. Le tribunal refuse de valider l'accord, ouvrant la voie à un procès en correctionnelle. En revanche, est homologuée la Convention judiciaire d'intérêt public aux termes de laquelle Bolloré est condamné à une amende de 120 millions MAD, calculée sur la base des bénéfices du groupe envisagé sur la concession portuaire de Lomé. Le 21 mars 2023, la chambre de l'instruction de la cour d'appel confirme que ce dernier sera bien présenté à un juge pour corruption. En octobre 2023, Bolloré se pourvoit en cassation pour demander l'annulation de toute la procédure au motif que ses droits à la présomption d'innocence, à la loyauté de la procédure et à un procès équitable ne seraient pas respec-



Le très controversé Vincent Bolloré.

tés. Le 29 novembre 2023, la Cour de cassation rejette ce pourvoi considérant que la présomption d'innocence des co-accusés n'a pas été violée par le refus d'homologation de leur reconnaissance de culpabilité. Le 7 juin 2024, le PNF - Parquet National Financier requiert un procès pour corruption active d'agent public étranger contre Bolloré, dans l'affaire des contrats portuaires en Guinée et au Togo. En 2014, le gendarme de la bourse italien interdit à Bolloré de détenir des mandats sociaux en Italie durant 18 mois, dans le cadre d'une condamnation pour manipulation de cours lors de sa montée au capital de Premafin. En 2016, l'AMF - Autorité des Marchés Financiers - constate que Bolloré est le seul dirigeant du CAC 40 à ne pas respecter ses recommandations en matière de cumul de mandats sociaux (3 maximum), celui-ci cumulant huit mandats d'administrateur dans des sociétés cotées, dont sept hors groupe Bolloré (Financière de l'Odet, Bolloré, SOGB, Socfinaf, Socfin, Socfinasia, Safa). Est-il utile de rappeler ce passage de la Bible à ce croisé cathodique ? Le Breton, après avoir amassé une fortune en dépouillant les Africains, passe son temps à les insulter à longueur de journée via sa Bollosphère médiatique en finançant et priant tous les jours pour l'arrivée de l'extrême droite aux affaires à l'occasion de la prochaine érection présidentielle du jeune et creux Bordel là en 2027 : « Vous ne déroberez point, et vous n'userez ni de mensonge ni de tromperie les uns envers les autres [...] Tu n'opprimeras point ton prochain, et tu ne raviras rien par violence. » (Lévitique 19:11, 13) ▶ (À suivre)

Beurgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Coupe d'Afrique 2025 Une CAN à pression pour Regragui

À l'approche de la CAN 2025 (21 décembre- 18 janvier) que le Maroc rêve de soulever après 48 longues années d'attente, le doute grandit. Entre matchs amicaux poussifs, choix tactiques discutables et discours en boucle, Walid Regragui semble plus inspiré en conférence de presse que sur le terrain de jeu.

La 18e victoire des Lions de l'Atlas mardi 18 novembre à Tanger en amical – aussi flatteuse soit-elle avec un 4-0 contre l'Ouganda – ne dissipe pas tous les doutes autour de la stratégie de Walid Regragui. Ces matchs sans enjeu servent surtout à tester des schémas et des joueurs, mais sans la pression ni l'intensité d'un tournoi comme la CAN. Bien des observateurs pointent un jeu parfois stérile, sans vraie identité offensive, malgré un effectif riche. Le vrai test sera la capacité à dominer des adversaires solides en situation de compétition, avec des enjeux, du public et du stress. À force de vouloir surprendre ses adversaires, le sélectionneur national semble surtout avoir réussi à désorienter ses propres supporters. Entre rotations à outrance, essais tactiques tous azimuts et casting XXL, l'équipe type reste introuvable, à quelques semaines d'un rendez-vous continental que le Maroc attend de remporter depuis 1976. À trop expérimenter, ne risque-t-on pas de finir... en laboratoire d'échecs ?

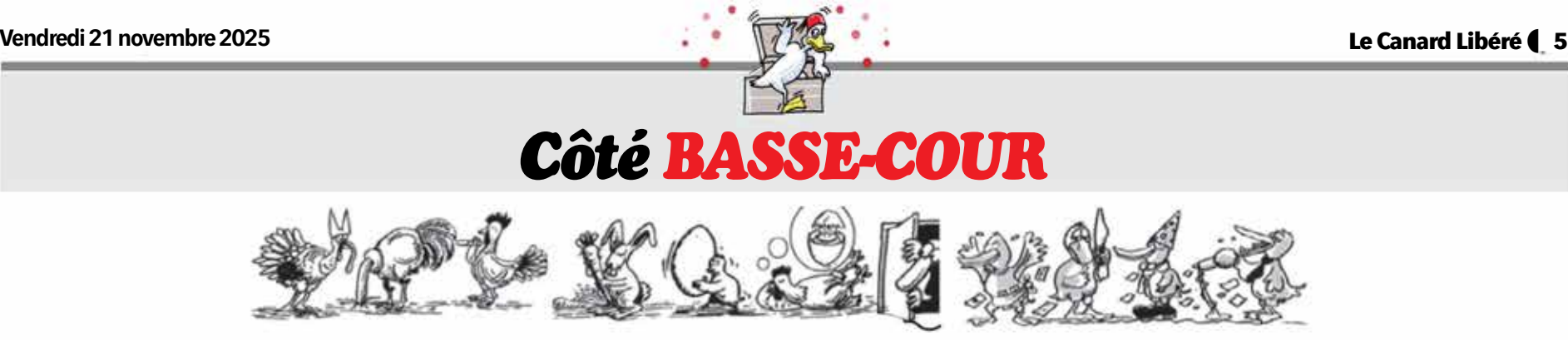
Oui, les victoires en amical rassurent... mais ne signifient pas grand-chose. Si les Lions de l'Atlas continuent d'enchaîner les victoires en amical, c'est sans panache ni cohérence tactique, fulminent les observateurs avertis, surtout avant la rencontre contre l'Ouganda où le public a vu pour la première fois une équipe entreprenante, bien engagée offensivement, avec de bons automatismes.



Walid Regragui n'a pas droit à l'erreur...

Le sélectionneur Walid Regragui, porté en héros après le parcours exceptionnel des Lions de l'Atlas lors du Mondial qatari, voit aujourd'hui son crédit s'éroder. Changements incessants, manque de liant offensif, jeu poussif, absence de fil conducteur et animation offensive terne... Le public, exigeant et passionné, commence à se demander si le rêve ne s'est pas arrêté au Qatar. Or, la CAN à domicile n'autorise ni les tâtonnements, ni les expérimentations hasardeuses. À quelques semaines du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations, que le pays s'appête à accueillir en grande pompe, les interrogations grandissent autour de Walid Regragui et de sa stratégie. L'euphorie du Mondial 2022, avec son épopée historique

jusqu'en demi-finale, a longtemps protégé le sélectionneur. Mais le public, fin connaisseur et désormais habitué à l'excellence, veut du jeu, de la maîtrise, une identité et, last but not least, des matchs sans nerfs ni stress. Or, Regragui semble encore chercher ses marques, comme s'il redécouvrait son équipe à chaque rassemblement. L'enjeu est de taille : gagner la CAN à domicile serait un sacre historique, une première. Mais cela nécessite un groupe solide, une vision claire et une gestion sans faille. Le Maroc joue gros. Et Regragui peut difficilement se permettre un autre ratage après celui de 2023 en Côte d'Ivoire... à moins de vouloir transformer un rêve de gloire en cauchemar collectif sous les projecteurs du continent. La CAN échappe au Maroc depuis 1976. Un demi-siècle de frustrations, de générations sacrifiées et de rendez-vous manqués. Alors que le Maroc brille à l'international, avec une demi-finale en Coupe du Monde et une reconnaissance globale de sa politique sportive, cette absence de titre continental fait tâche. Les Marocains ne veulent plus que leur équipe livre une bonne prestation. Ils veulent arriver en finale et la gagner, décrocher le sacre, soulever la coupe chez eux, devant leur public, dans des stades flambant neufs. Pour eux, la CAN à domicile n'est pas une simple compétition, c'est une cause nationale. Walid Regragui n'a donc pas droit à l'erreur. Entre pression populaire, attentes monumentales et critiques grandissantes sur son style de jeu, il joue gros : son crédit post-Qatar a pris un coup, et seul un sacre pourrait le rétablir... ou l'inscrire définitivement dans la légende. Il aura fallu près de 50 ans pour que le Maroc remporte la bataille du Sahara sur le front international. Un demi-siècle de constance, de patience et de vision stratégique. Les supporters, eux, rêvent d'un autre sacre tout aussi important : la Coupe d'Afrique des Nations. Depuis 1976, soit depuis la création du funeste Polisario il y a environ 50 ans, aucune équipe nationale n'a réussi à ramener ce trophée tant convoité à la maison. Après le Sahara, la CAN ! Le peuple marocain espère ardemment vivre un doublé historique. À Regragui d'écrire la seconde moitié de cette épopée nationale. ▶



Côté BASSE-COUR

Carburant La loi de l'ascenseur... en panne de descente !



Un plein de frustration, offert par ceux qui confondent concurrence et connivence.

Par les temps qui courent, le carburant au Maroc a développé une forme inédite de comportement économique: il grimpe en flèche à la moindre hausse internationale, mais quand les cours mondiaux plongent... Il médite longuement sur place. Comme un chat perché sur un arbre, il ne redescend que quand bon lui semble. C'est-à-dire rarement. C'est ce qui ressort du dernier rapport trimestriel du Conseil de la concurrence qui, dans un éclair de lucidité réglementaire, confirme ce que tout automobiliste constate, à son corps défendant, depuis des mois, voire des années : les prix montent vite, redescendent lentement, voire pas du tout. Une forme d'apesanteur tarifaire inversée où seules les hausses ont des fusées dans le dos. Les usagers ont donc droit à un spectacle absurde : le litre de gasoil joue au coureur de fond, toujours partant pour grimper, jamais

pressé de redescendre. À croire que la pompe est équipée d'un filtre anti-baisse. Pendant ce temps, les distributeurs carburent au rendement, et l'économie de marché se transforme en business de rente. Le consommateur, lui, regarde la pompe comme un joueur de poker regarde un croupier malhonnête. Il paie, mais sans illusions. Car derrière les chiffres, il sent bien que la concurrence est molle, la transparence floue, et la régulation à mi-temps. Et si jamais vous osez râler, on vous expliquera que c'est le marché ... ou plutôt leur marché. Un plein de frustration, offert par ceux qui confondent concurrence et connivence. On ne demande pas de miracles, juste que les lois du marché ne soient pas à géométrie variable selon que ça arrange les distributeurs. Sinon, autant inscrire sur les stations-service: Ici, le prix suit le marché... sauf quand il baisse. ▶

CAF Awards 2025 Hakimi latéral mais au centre de l'Afrique

Le rideau est tombé sur la prestigieuse cérémonie des CAF Awards 2025 à Rabat, et c'est Achraf Hakimi qui en est ressorti couronné, décrochant le titre tant convoité de « Joueur africain de l'année ». Une consécration amplement méritée pour le latéral du PSG et pilier des Lions de l'Atlas, dont les performances régulières, la rigueur défensive et les fulgurances offensives ont marqué les esprits tout au long de l'année. Premier Marocain à remporter ce trophée depuis Mustapha Hadji en 1998, Hakimi entre dans le panthéon du football africain avec un palmarès et une constance qui imposent le respect. Que ce soit en club, où il a brillé en Ligue des champions et en championnat français, ou en sélection, où il reste un leader technique et mental, l'enfant de Madrid formé au Real est devenu une référence continentale. Ce Ballon d'Or africain vient aussi récompenser le renouveau du football marocain, qui enchaîne les succès collectifs et individuels depuis l'épopée du Mondial 2022. Dans un moment où le Maroc s'apprête à organiser la CAN 2025 et à co-organiser le



Achraf Hakimi.

Mondial 2030, le sacre d'Hakimi prend une dimension symbolique : celle d'un pays qui n'a de cesse de faire rayonner son talent. ▶

SGTM en bourse Le géant du BTP national bétonne sa croissance

Le géant national du BTP, la Société Générale des Travaux du Maroc (SGTM), a officiellement obtenu le feu vert de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) pour son introduction sur le compartiment principal A de la Bourse de Casablanca. Cette opération, l'une des plus importantes de ces dernières années sur la place financière casablancaise, vise à lever 5,04 milliards de DH via la cession de 12 millions d'actions. La période de souscription pour les investisseurs est fixée du 1er au 8 décembre 2025. La première cotation est quant à elle attendue pour le 16 décembre 2025.



Hamza Kabbaj, directeur général de SGTM.

L'introduction se fera par cession d'actions, élargissant ainsi l'actionnariat du groupe. Cette opération représente 20% du capital de SGTM. Le prix d'introduction a été fixé à 420 DH par action (pour une valeur nominale de 20 DH). Une grille de décote a été prévue pour assurer une participation équilibrée des différents types d'investisseurs. Fondée en 1972 par Ahmed et feu M'hammed Kabbaj, SGTM est un acteur historique et incontournable du secteur des BTP et des infrastructures stratégiques au Maroc. Ce fleuron familial, qui emploie plus de 21 000 collaborateurs, a réalisé plus de 1 000 projets emblématiques dans des domaines variés (infrastructures, génie civil, travaux publics, etc..). Son ancrage international s'étend également à six autres pays africains, dont le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Les indicateurs financiers du premier semestre 2025 témoignent d'une santé robuste : un chiffre d'affaires consolidé de plus de 7,1 milliards de DH, en hausse de 70,9% par rapport à la même période en 2024, un excédent brut d'exploitation (EBE) de 1,24 milliard de DH, en progression de 77,7% et un résultat net qui a plus que doublé, atteignant 739 millions de DH. Cette performance est soutenue par un carnet de commandes exceptionnel, évalué à 37 milliards de DH à fin mai 2025, garantissant une visibilité sur plusieurs années. Feu Ahmed Kabbaj, co-fondateur de SGTM avec son frère M'hamed, fait partie de ces bâtisseurs discrets mais visionnaires qui ont façonné le paysage du Maroc moderne à coups de béton, d'acier et de convictions solides. Avec SGTM, il a érigé bien plus que des ponts, autoroutes ou ouvrages monumentaux : il a construit une réputation fondée sur l'excellence, la rigueur et la fiabilité. Guidé par une ambition tranquille et une vision industrielle claire, il a su transformer une entreprise nationale en acteur structurant des grands chantiers du Royaume, tout en ancrant les valeurs d'intégrité, d'innovation et de transmission. Son empreinte, palpable dans les infrastructures du pays, est aussi gravée dans la mémoire d'un secteur qu'il a contribué à professionnaliser en profondeur. Hamza Kabbaj, le fils prodige, n'a pas seulement hérité d'un empire du BTP, il en a renforcé les fondations. Entre rigueur familiale et vision entrepreneuriale moderne, il incarne une relève en béton armé, capable de faire face aux défis d'un secteur en pleine croissance, tout en bâtissant l'avenir avec la même exigence que son père. ▶



Le Maigret du CANARD



City Club Du fitness low cost au redressement judiciaire musclé



Jonathan Harroch, la fin de l'impunité...

Le modèle City Club, longtemps présenté comme une success story de la démocratisation du fitness au Maroc, connaît un finish brutal sous le poids des procédures judiciaires. Après l'ouverture d'un redressement contre la société Sacha Edy, pilier de l'empire de Jonathan Harroch, la justice commerciale vient d'étendre la procédure à dix autres entités liées.

Le redressement judiciaire initialement ouvert contre la société Sacha Edy, entité pivot de la galaxie City Club (réseau de salles de sport dirigé par Jonathan Harroch), s'est encore élargi. Le tribunal de commerce de Casablanca a ordonné le 10 novembre 2025 l'extension de la procédure à 10 nouvelles sociétés connexes, portant le total des entités concernées à 37 enseignes désormais sous contrôle judiciaire.

Ces banqueroutes en série révèlent une gouvernance chaotique d'un réseau longtemps présenté comme un acteur majeur du fitness au Maroc. Une série noire qui met en lumière

les zones d'ombre d'un système fondé sur les abonnements massifs à prix cassés, l'opacité financière... et un storytelling bien huilé.

Au-delà du simple volet judiciaire, cette cascade d'extensions pose de graves questions sur la santé financière du groupe, l'encadrement financier et social de ses activités (créances bancaires, impayés de loyers, contentieux salariaux, etc...). Mais le promoteur, qui se croyait définitivement protégé, est allé trop loin dans les abus, confie un ancien proche de Harroch qui tombera en 2024 sur une affaire de consommation de drogue en compagnie de filles de petite vertu. Interpellé dans une chambre d'hôtel à Casablanca, il sera poursuivi en état d'arrestation pour traite d'êtres humains, ainsi que pour d'autres infractions, dont la consommation de stupéfiants. Le procès de l'accusé s'ouvre le 2 décembre prochain devant la chambre criminelle près la Cour de Casablanca. Dès lors, commence pour lui la descente aux enfers qu'il était loin de penser connaître un jour. Confronté aux déboires judiciaires de son fondateur et à une gestion dans l'impasse, le groupe City Club serait aujourd'hui en passe d'être cédé à un investisseur externe, avec un plan de modernisation à 80 millions de dirhams envisagé.

Cette opération pourrait représenter un tournant : il s'agira de redonner confiance aux adhérents, aux partenaires financiers et de relancer une activité fragilisée. Mais qui osera engager des capitaux tant que les zones

d'ombre sur les responsabilités ne seront pas levées ?

Franco-marocain de confession juive, Jonathan Harroch traîne une réputation sulfureuse dans les milieux d'affaires casablancais. Plusieurs sources évoquent son passif et son passé de mauvais payeur en France (que le Canard était le premier à révéler en 2008 avec la création de sa première enseigne Lady Fitness), entre dettes bancaires non honorées, impayés fournisseurs et contentieux sociaux. Son ascension fulgurante dans le secteur du fitness a souvent été attribuée non pas à la solidité de son modèle économique, mais plutôt à des appuis solides dans l'establishment, notamment une association informelle avec une personnalité influente, ce qui lui a ouvert grandes ouvertes les portes des banques de la place et lui permis de bénéficier de crédits bancaires sans les garanties habituelles et de fermetures de dossiers embarrassants.

Cette proximité supposée, longtemps perçue comme un bouclier, semble aujourd'hui s'effriter, laissant Harroch seul face à une avalanche de procédures, à la méfiance grandissante du secteur bancaire. Un scénario de plus dans la série bien nationale des « magnats du vide » qui bâtissent des empires... sur du sable.

En effet, Jonathan Harroch a surtout bâti son empire City Club sur une machine à cash bien huilée, reposant sur une stratégie d'abonnements mas-

sifs low cost attirant des milliers de clients... mais réglés quasi exclusivement en liquide. Résultat : des flux colossaux d'argent liquide, peu ou pas traçable, alimentant un système opaque à souhait.

Cette opacité a longtemps fait tiquer les observateurs du secteur, d'autant plus que les investissements réels dans les infrastructures semblaient décalés par rapport aux recettes présumées. Peu de réinvestissement, beaucoup de liquidités, et une gestion pour le moins... troublante.

Dans cette affaire, les abonnés font aussi partie des grands perdants. Séduits par des formules attractives à prix cassés – parfois pour un an, voire deux entre 2500 et 5000 DH – ils se retrouvent aujourd'hui lésés, sans services rendus ni remboursement en vue.

Beaucoup témoignent de salles fermées du jour au lendemain, d'équipements dégradés, d'un personnel absent ou non payé... et surtout d'une impossibilité de récupérer leur argent, la société étant désormais sous procédure judiciaire. Résultat : ce qui devait être un abonnement bien-être s'est transformé pour eux en marché de dupes, avec des promesses illusoires et un service en déclin.

La machine à cash de City Club a tourné à plein régime... mais au final, ce sont les abonnés qui payent l'addition, sans tapis de course pour fuir la tromperie... ▮





Phosphates Quand les États-Unis découvrent leur dépendance...

En plaçant les phosphates sur la liste des minerais critiques, les États-Unis considèrent que cette ressource devient désormais stratégique pour leur sécurité économique et agricole. Une décision qui met le Maroc, premier exportateur mondial, au cœur des nouveaux équilibres géopolitiques liés à la souveraineté minérale.

Les États-Unis, via US Geological Survey (USGS) et le U.S. Department of the Interior, ont officiellement intégré le phosphate à la liste des « minerais critiques » de 2025. Cette décision majeure vise à sécuriser les chaînes d’approvisionnement domestiques dans les secteurs de l’agriculture, de la défense et de l’énergie. Pour le Maroc, leader mondial de la production de phosphates, cette décision engendre à la fois opportunités et défis.

Implications pour le Maroc

La reconnaissance américaine renforce la valeur stratégique du phosphate et potentiellement son prix et la



La reconnaissance américaine renforce la valeur stratégique du phosphate.

demande régionale. Le Maroc, via le groupe OCP, pourrait tirer profit de cette nouvelle donne. L’entrée dans la liste américaine permet au Maroc de négocier de façon plus favorable avec les États-Unis, l’Union européenne et d’autres partenaires stratégiques. Cela peut déboucher sur des projets de valorisation locale ou à forte valeur ajoutée (fertilisants, batteries, etc.) Bien que positif, ce statut expose aussi le Maroc à des exigences de « sécurité des approvisionnements » imposées par les importateurs, et peut l’amener à renégocier ses contrats. L’inscription

du phosphate comme minéral critique met en lumière que plusieurs États producteurs veulent capter une part accrue de cette valeur. Le Maroc devra donc conjuguer volume, valeur ajoutée et anticipation stratégique. La reconnaissance américaine du phosphate comme minéral stratégique est un signal fort pour le Maroc : celui d’une ressource nationale qui pèse dans les équilibres mondiaux. Mais pour en tirer le maximum, il ne suffit plus de produire : il faut valoriser, sécuriser et diversifier. Le défi, désormais, n’est plus seulement dans la mine ou la logistique, mais dans la chaîne complète – de l’extraction à la transformation, en passant par l’intégration aux marchés mondiaux. Ce que l’OCP sous la direction de Mostafa Terrab a anticipé depuis plusieurs années en mettant en place une stratégie d’exportation efficiente qui ne se limite plus à la simple extraction et la vente de la roche phosphatée. Une stratégie fondée sur une vision de long terme construite autour du renforcement de la valeur ajoutée, la signature de partenariats internationaux, l’investissement dans la R&D, l’innovation et la sécurisation des intrants (énergie, eau, logistique). Une politique visionnaire qui a permis à l’OCP de s’imposer comme acteur incontournable de la sécurité alimentaire mondiale, tout en alignant son modèle industriel sur les impératifs de durabilité.

LE TALENT NE DEMANDE QU'À BRILLER.

#FAIREGAGNERLESPO

FAIRE GAGNER LE SPORT

JOUONS RESPONSABLE



Le Maigret du CANARD



Farine subventionnée

Pain béni pour les fraudeurs

Minoteries, magouilles et mandats

Censée permettre aux Marocains les plus modestes de manger du pain à prix doux, la farine subventionnée devient parfois un ingrédient de choix dans une recette de fraude bien huilée. Certains minotiers n'en font pas que du pain : ils en font surtout du blé. Beaucoup de blé. Eh oui, le pain du pauvre n'a jamais été aussi convoité. Surtout par ceux qui, paradoxalement, ne le mangent pas. Dans un Maroc où lkhoz (le pain) demeure sacré, la farine subventionnée représente une manne... pour ceux qui savent en détourner les sacs. Bienvenue dans la grande boulangerie du détournement institutionnalisé, où certains minotiers transforment l'argent public en bénéfices privés à coups de balances faussées, de livraisons fantômes et de laxisme...

Officiellement, l'État subventionne une farine dite « nationale » pour garantir le pain à 1,20 dirham. En coulisse, des tonnes de cette farine prennent la poudre...d'escampette. Une tout autre direction : vendues sous le manteau ou réinjectées dans des circuits industriels. Une véritable transformation alchimique : le sac subventionné à prix cassé devient une affaire juteuse, parfois trois ou quatre fois plus chère sur le marché parallèle.

Mais comment une telle combine est-elle possible ? La recette est simple : une pincée de déclarations de production gonflées, un soupçon de complicités bien solides, une louche de contrôles laxistes... et le tour est joué. Tant que les stocks sont officiellement livrés et les documents en règle, tout le monde ferme les yeux. Même l'administration, parfois éclaboussée de farine.

Dans certaines provinces, les bénéficiaires eux-mêmes s'étonnent de ne jamais voir la couleur de cette farine soi-disant disponible en quantités suffisantes . Mais quand le blé file dans d'autres circuits, ce sont les citoyens modestes qui en paient le prix : qualité douteuse, pénuries locales et... un trou béant dans les caisses publiques.

Le plus ironique dans l'histoire ? C'est que cette fraude est presque... tolérée. Elle perdure, année après année, malgré les alertes, les rapports et les enquêtes mollement engagées. Car dans cette chaîne de pain et de profits indus, certains ont les mains bien plus sales que farineuses.

Et pendant que les sacs de farine disparaissent, les citoyens, eux, continuent de croire qu'ils mangent du pain subventionné... alors qu'ils croquent dans l'illusion.

Mais chut... le pain quotidien est devenu un sujet sensible. D'autant que certains meuniers sont aussi des élus. Le chef du groupe parlementaire du PAM Ahmed Touizi, par qui le scandale est arrivé, s'est livré sous la coupole à une attaque au vitriol mais pas désintéressée. Car derrière les grands principes de justice sociale et de défense des deniers publics qu'il a brandis se cache une lutte d'influence locale : celle qui l'oppose à un concurrent politique direct également gros distributeur de farine dans la région d'El Haouz. Dans ce duel politique en prévision des prochaines législatives, la farine devient une arme. Le député n'a pas cité de nom, mais les initiés ont deviné la cible : le minotier influent de la même circonscription que lui et dont les camions sont plus visibles que ses promesses électorales peu digestes. ▶



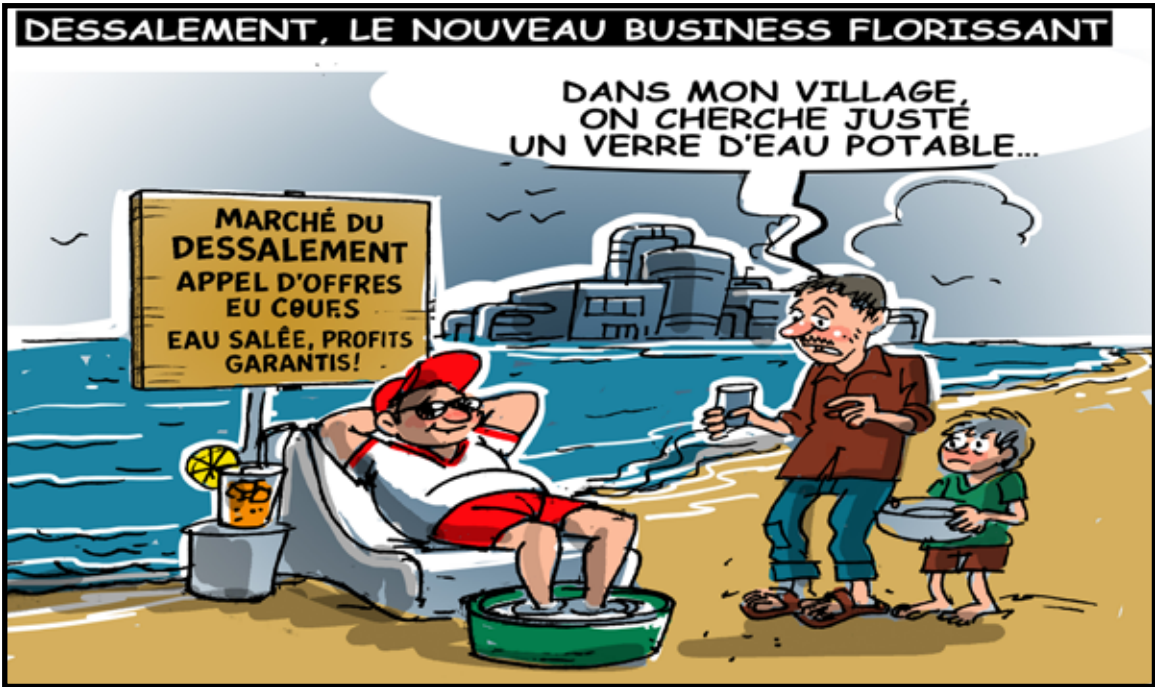
Le système mis en place est facile à dévoyer comme le montrent plusieurs scandales qui ont éclaté par le passé.

Alors qu'elle est censée bénéficier aux foyers les plus modestes, la farine subventionnée fait l'objet de détournements massifs orchestrés par certains minotiers peu scrupuleux. En maquillant les quantités ou en écoulant frauduleusement la marchandise, ils détournent à leur profit une aide publique destinée à garantir la sécurité alimentaire.

AHMED ZOUBAÏR

En pleine discussion du budget 2026, une piste pour rationaliser la dépense publique fait une entrée fracassante dans l'actualité. Il s'agit de la subvention accordée dans le cadre de la compensation à la farine

subventionnée. Un puits avec fonds, beaucoup de fonds, ou les politiques n'ont jamais osé s'aventurer. Sujet sensible et hors des radars du débat national car touchant à la pitance quotidienne de millions de Marocains défavorisés. Jusqu'à ce que le chef du groupe PAM a la première Chambre, Ahmed Touizi, ne mette les pieds dans le plat. A sa façon.





Le Maigret du CANARD



En accusant en pleine séance parlementaire des minotiers de mélanger la farine soutenu par l'Etat avec du papier. Avant qu'il ne se rétracte le lendemain devant la gravité de ses allégations pour clarifier son propos. Pour lui, il voulait attirer l'attention sur la fraude massive dont fait l'objet ce produit essentiel par un jeu de fausses factures, pratiqué par certains minotiers malhonnêtes, pour toucher plus de blé de manière indue. C'est que l'élú, a affirmé aux enquêteurs de la BNPJ après que le parquet de Rabat eut décidé d'ouvrir une enquête sur cette affaire.

Faïlles

Le dispositif d'accès à la farine subventionnée au Maroc, articulé autour de la filière du blé tendre, revêt une dimension stratégique à la fois sociale et économique. Il vise à garantir l'approvisionnement en pain à un prix abordable pour les ménages vulnérables tout en assurant la viabilité de la chaîne de production. Toutefois, ce dispositif, bien que bien ficelé sur le papier, comporte bien des failles exploitées par des minotiers peu scrupuleux. Ce qui donne lieu à des fraudes, irrégularités et autres détournements. Le système mis en place est facile à dévoyer comme le montrent plusieurs scandales qui ont éclaté par le passé. A l'image de celui du trafic du blé subventionné instruit par la justice en 2020. Un rapport circonstancié établi par l'inspection générale des finances a pointé du doigt une dizaine de minotiers issus de différentes villes du pays. Ces derniers sont fortement soupçonnés d'être impliqués dans un circuit de trafic de la farine nationale de blé tendre (FN-BT), suite au démantèlement de plusieurs réseaux, à l'image de celui débusqué à Khouribga en 2019 par la gendarmerie royale. Le ciblage des populations-cible reste problématique. Certaines associations et professionnels estiment que des entreprises bénéficiaires de la subvention ne desservent pas les populations en question, ce qui fait que la farine subventionnée n'atteint pas les ménages défavorisés. Certains propriétaires de moulins et des intermédiaires vendent la farine subventionnée au prix du marché,

ce qui leur permet de détourner l'argent public et de se faire une marge confortable sur le produit vendu au prix fort. Le sac de 50 kg peut parfois atteindre jusqu'à 160 DH alors que son prix officiel est fixé à 100 dirhams. La farine subventionnée de 2,20 DH le kilo, fixé par les pouvoirs publics, devient rare. Des «lots fantômes» seraient aussi déclarés sur le papier pour bénéficier du soutien public, tandis que la farine est écoulée au prix du marché, voire stockée dans des entrepôts clandestins pour alimenter la spéculation. La farine subventionnée est censée nourrir les plus modestes. Mais pour certains minotiers bien inspirés, elle nourrit surtout... leur portefeuille. Grâce à un savant mélange d'opacité, de complicités et de documents bien cuits, la chaîne de production devient une fabrique à subventions détournées. Une baguette magique pour transformer l'argent public en profits personnels indus. Le contrôle, bien que renforcé sur le plan juridique, reste jugé insuffisant par certains observateurs. Les rapports indiquent des saisies de farine non conforme (33 tonnes jusqu'à septembre 2025) et la perte d'autorisations pour plusieurs minoteries agréées après des



Ahmed Touizi lors de sa sortie retentissante.

opérations de contrôle menées par l'ONSSA. Le dispositif de subvention de la farine a été mis en place pour remplir une mission sociale majeure : stabiliser les prix d'un produit de base dans un contexte de pressions inflationnistes, de sécheresse, d'importation accrue de blé. Les mesures prises en 2025-26 montrent une volonté d'encadrement plus stricte (lire encadré). Cependant, l'efficacité réelle dépend de la qualité de l'application:

traçabilité, contrôle des acteurs, ciblage. Or, dans ce domaine, les signaux d'alerte se multiplient. Un scandale désormais sur la place public, après la sortie tonitruante du député PAM, qui coûte cher au contribuable. Pendant que certains font tourner les moulins à paroles, d'autres détournent les subventions...à leur profit. Quand certains élus mettent la main à la pâte...et le doigt dans le pot de confiture... ▀

Sur le papier, tout semble fonctionner ...

Pour la campagne 2025-2026, le gouvernement a instauré un cadre réglementaire rigoureux destiné à sécuriser la filière du blé tendre et la production de « farine nationale subventionnée ». Voici comment s'articulent les principales étapes selon un arrêté paru au Bulletin officiel du 2 octobre 2025

- Achat encadré du blé tendre : via l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL), des appels d'offres sont lancés auprès des commerçants de céréales ou des coopératives agricoles déclarées, en vue d'acquérir le blé tendre destiné à la mouture.
- Prix plafonné et subvention aux producteurs/minoteries : le prix de vente du blé tendre aux minoteries est fixé (par exemple 258,80 dirhams le quintal), et l'État compense l'écart entre ce coût et le prix de vente à la sortie d'usine.
- Normes de production et modalités de vente : un arrêté distingue deux catégories de farine (nationale et « spéciale »), chaque catégorie étant soumise à un taux d'extraction précis (81 % pour la nationale, 74 % pour la spéciale) et à des coûts de mouture normés. Le conditionnement est normé (sacs de 50 kg avec bande verte, affichage clair du prix).
- Prix public et ciblage géographique : la farine subventionnée est mise à la disposition des consommateurs à un prix public maximum (par exemple 200 dirhams le quintal), avec un tarif fortement inférieur dans les provinces du Sud (100 dirhams).
- Traçabilité et contrôles renforcés : afin de limiter les fraudes, un système de suivi est prévu, incluant des inspections des minoteries, des prélèvements d'échantillons, des sanctions pour non-conformité. L'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) indique avoir saisi des quantités de farine impropre et retiré des autorisations pour des minoteries non conformes.
- Coûts pour l'État : le soutien à cette filière reste important : entre janvier et août 2025, environ 880 millions de dirhams ont été mobilisés pour la farine nationale de blé tendre, tandis que le coût global (blé importé + farine) s'élevait à 1,137 milliard de dirhams. ▀



Le Maigret du CANARD



Autonomie au Sahara

Les écueils à éviter



Le Sahara, une réalité complexe.

Alors que la résolution 2797 du Conseil de sécurité et le discours royal du 31 octobre 2025 ont ouvert la voie à une solution politique au conflit du Sahara, des questions épineuses peuvent surgir en amont de la mise en œuvre du plan d'autonomie sous souveraineté marocaine. Délimitation territoriale, légitimité électorale, tensions tribales : le consensus tant espéré pourrait se heurter à une réalité locale complexe.

ABDELLAH HAFIDI SBAI *

Au fil des articles que j'ai publiés récemment — que ce soit avant la résolution 2797 des Nations Unies ou après le discours royal du 31 octobre 2025, désormais érigé en fête nationale baptisée Fête de l'unité — j'ai longuement abordé les conditions qui entoureront, à l'avenir, la mise en œuvre de l'autonomie sous souveraineté marocaine au Sahara. Des conditions qui pourraient freiner son application et entraîner la région dans des conflits tribaux dont elle n'a nul besoin.

J'ai évoqué deux facteurs particulièrement difficiles à résoudre ou à harmoniser :

A. Le périmètre géographique concerné par le futur régime d'autonomie : s'agira-t-il uniquement de la zone précédemment occupée par l'Espagne, allant de Tarfaya à Guerguerat et libérée lots de la Marche verte en 1975? Ou faudra-t-il y inclure également la région de Guelmim-Oued Noun ? Cette dernière a toujours été impliquée — positivement comme négativement — dans les événements marquants du Sahara.

Si le Maroc décide d'intégrer la région de Guelmim-Oued Noun dans le territoire concerné par l'autonomie saharienne, il pourrait courir le risque d'y entraîner une région dans un conflit dont elle pourrait bien se passer...

Les habitants de la région de Guelmim-Oued Noun auront bien du mal à accepter qu'on les écarte aussi facilement de la région saharienne, avec tout ce qu'elle implique — en bien comme en mal. Les tribus qui composent cette région, notamment celles de l'alliance Tekna et en particulier la tribu Aït Oussa, ont versé leur sang pour maintenir l'unité du Sahara, de ses frontières nord jusqu'à ses confins. Le danger, ici, est de voir s'enflammer un conflit latent entre deux grandes familles influentes, bien implantées dans la région et en relation étroite avec les cercles du pouvoir profond, susceptibles d'influencer toute décision future dans le dossier.

B. Le second enjeu concerne les électeurs : qui aura le droit de voter dans le cadre des scrutins futurs censés

désigner les organes de gouvernance régionale (parlement et exécutif de l'autonomie) ?

Les listes électorales validées par la MINURSO seront-elles seules prises en compte après leur mise à jour ? Faudra-t-il y ajouter les personnes non reconnues par les notables tribaux des deux camps ? Ou bien élargira-t-on la participation à l'ensemble de la population de Guelmim-Oued Noun dans sa totalité ?

Ce dernier scénario changerait profondément la donne démographique : la population de cette région — composée des tribus Tekna, des habitants de Tan-Tan, Assa-Zag, Sidi Ifni, Aït Baâmrane, Aït Rkha, Majjat, et bien d'autres — dépasse largement celle des provinces sahariennes historiquement héritées de la colonisation espagnole, avec une estimation allant jusqu'à deux tiers de plus.

La population du Sahara historique, hérité de la colonisation espagnole, acceptera-t-elle l'intégration des habitants de Guelmim-Oued Noun dans le périmètre de l'autonomie ?

Et, à l'inverse, la population de Guelmim-Oued Noun tolérera-t-elle d'être écartée de la région saharienne avec laquelle elle partage l'histoire, les liens tribaux et les sacrifices ?

C'est là tout le nœud du conflit, déjà amorcé par la déclaration du président du Conseil régional de Laâyoune, suivie par la réaction du président du Conseil provincial d'Assa-Zag, et une vague de prises de position émanant

de dizaines d'acteurs de la société civile saharienne, de Guelmim jusqu'aux confins sud. La guerre des mots bat son plein, et ce n'est que le début... Que Dieu préserve le Maroc de ce qui pourrait suivre.

La question de la délimitation géographique du territoire sur lequel s'appliquera l'autonomie sous souveraineté marocaine et celle des électeurs habilités à désigner les institutions régionales — parlement autonome, gouvernement local, communes — constituent des étapes cruciales dans le processus.

Si le Maroc, avec l'appui de l'ONU et le soutien affirmé des États-Unis, parvient à trouver un consensus sur ces deux points, ce sera une victoire stratégique et la moitié du chemin sera faite.

Dans le cas contraire, le dossier risque de stagner encore longtemps, et de plonger dans une léthargie dangereuse : un malade laissé en salle d'attente, souffrant d'insomnies politiques et de fièvres diplomatiques auxquelles même les meilleurs médecins en géopolitique auront du mal à trouver un remède. Et l'affaire pourrait alors traîner... des décennies durant. ▀

* Chercheur spécialisé dans les affaires sahariennes et mauritaniennes



Can'Art et CULTURE



FICA 2025 Coups de crayon sur les périls marins

Le FICA d'Agadir a réuni plus de 400 caricaturistes du monde entier autour d'un thème crucial : la sauvegarde des mers et océans. Un festival où le trait s'est transformé en arme de sensibilisation, entre humour acéré et engagement écologique.

Le rideau est tombé sur la 8e édition du Festival International de la Caricature en Afrique (FICA) organisée à Agadir du 13 au 16 novembre 2025 avec l'annonce des lauréats du concours. Un total de 409 artistes dont 28 Marocains issus de 72 pays ont pris part à cette édition, placée sous le thème « Mers et océans : richesse planétaire en danger ». A travers leurs coups de crayon acérés, les dessinateurs ont croqué avec ironie et lucidité un patrimoine maritime menacé, dénonçant chacun à sa façon la pollution, la surexploitation et l'indifférence face à l'urgence écologique. Le premier prix a été attribué à



l'artiste marocain Youssef Khouila, tandis que le prix spécial a honoré Abdellah Derkaoui, figure emblématique de la scène caricaturale marocaine, dont les œuvres voyagent bien au-delà des frontières du Royaume. D'autres artistes venus de Chine, d'Iran, de Turquie, du Kosovo et du Monténégro ont également été récompensés, aux côtés de dix participants internationaux distingués par des prix honorifiques. Organisée par l'Association Atlas

de la Caricature (AAC) et l'hebdomadaire Le Canard Libéré avec le soutien du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et de l'appui logistique de l'enseigne hôtelière nationale Experienciah, cette manifestation artistique est un espace d'expression, de créativité et de dialogue où les traits des dessinateurs rencontrent la passion du public. À cette occasion, les intervenants ont salué le rôle central du FICA en tant qu'unique rendez-vous

national de la caricature à portée internationale. L'édition 2025 a d'ailleurs enregistré une participation record, confirmant l'intérêt croissant que suscite ce festival auprès des artistes et professionnels du monde entier. Parmi les moments forts du festival, une exposition ouverte au public a permis de découvrir l'ensemble des œuvres sélectionnées. Une version itinérante de l'exposition, centrée sur le thème « Mers et océans : richesse planétaire en danger », a circulé dans plusieurs établissements scolaires et espaces culturels pour sensibiliser le public à travers l'art de la caricature et du dessin de presse. Le FICA a également salué la carrière de l'un des grands noms de la caricature marocaine : l'artiste Bouali Mbarek, honoré pour son parcours exceptionnel et son influence dans le paysage de la caricature de presse. Enfin, l'événement a été ponctué par la signature du livre Satire et liberté, caricature politique dans la presse marocaine du journaliste Bouchaïb Eddebbar, offrant une plongée dans l'histoire critique et visuelle du journalisme au Maroc.

PALMARES 2025

1er prix

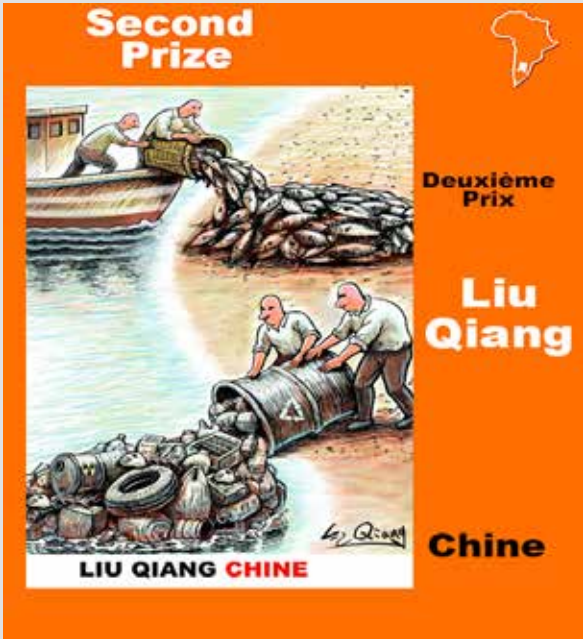
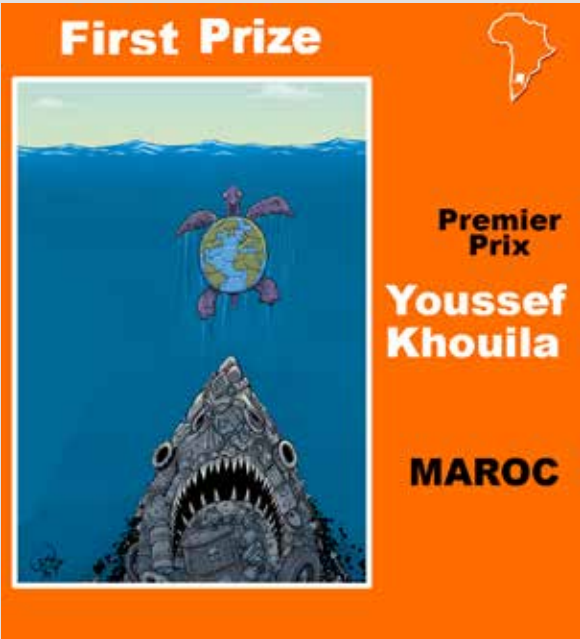
Youssef Khouila - Maroc

2e prix

Liu Qiang - Chine

3e prix

Ismail Babaei – Iran





Bec et ONGLES



Abdellatif Ouahbi, ministre de la Justice

« Réformes en détention provisoire : le ministre de la Justice plaide non coupable »

Dans un entretien franc et direct, le ministre PAM de la Justice se confie sur ses frustrations, ses projets en cale sèche et ses envies (réprimées) de démission. Entre conservatisme ambiant, blocages parlementaires et goût pour le confort du pouvoir, il livre sa vérité... ou ce qu'il en reste.



Propos recueillis par **LAILA LAMRANI**

Monsieur le ministre, vos projets de réforme semblent bloqués de toutes parts, au Parlement comme au sein même du gouvernement. Que se passe-t-il ?

Ah, c'est simple : un cocktail explosif de conservatisme et de frilosité. On dirait que chacun préfère que rien ne change, pourvu que ça dure...

Mais pourquoi vos projets de réforme ont du mal à passer ?

Ah, vous savez, c'est un peu comme vouloir planter un palmier dans le désert... sauf que le désert, c'est notre Parlement et notre gouvernement réunis. Entre les élus qui confondent réforme et révolution, et les fonctionnaires accrochés à leurs habitudes comme des moules à leur rocher, la moderni-

sation est juste célébrée dans les discours.

Pourtant, certains vous reprochent de manquer de courage politique...

Courage ? C'est un luxe quand tout est bloqué. Mon vrai talent, c'est de savoir faire patienter les patients impatients !

Avez-vous vraiment pensé à démissionner face à la récurrence des blocages ?

A maintes reprises, oui. Mais, franchement, j'ai pris goût au poste. C'est comme un mauvais film qu'on ne peut pas lâcher: on veut voir comment ça finit, même si on connaît déjà le scénario.

Pourtant, les résistances sont fortes...

Ah, la résistance à la démission ! C'est le plat quotidien. Mais au fond, rester ici, c'est un peu comme faire du surplace avec style. Démissionner? Non, je préfère être le champion du statu quo !

Votre collègue du ministère de la Famille veut coacher les futurs mariés pour lutter contre la hausse du divorce. Votre avis ?

Coaching des mariés ? Pourquoi pas, ça tombe bien, moi je suis expert en séances de survie... Mais franchement, si on pouvait coacher aussi les députés, et ministres à s'entendre, on ferait des miracles ! Parce qu'entre les réformes qui tombent à l'eau et les couples qui se séparent, on nage en plein coaching intensif... Mais pour l'instant, je me contente de sauver mes projets de réforme du naufrage. ▮

Silence radio à Alger Tebboune et les caporaux réfléchissent (enfin) !

L'Algérie des caporaux vacille. Déboussolée comme jamais. Fragilisée par la résolution 2797 du Conseil de sécurité qui entérine le plan marocain d'autonomie pour le Sahara, elle se retrouve à court de cartes, d'arguments et d'alliés. Sa diplomatie bâtie principalement sur la haine du Maroc s'est dissoute dans l'acide de la chimère polissarienne. En pleine débâcle diplomatique et politique, le régime, acculé et aux abois, multiplie les gestes désespérés pour sauver ce qui peut l'être. Dernière reculade : la grâce accordée à l'écrivain Boualem Sansal, qu'elle jurait pourtant de ne jamais relâcher. Une pirouette politique qui en dit long sur l'état de panique dans les couloirs du pouvoir. Face à sa déroute retentissante sur la scène internationale et à la menace potentielle des sanctions américaines, Alger a choisi la capitulation déguisée en geste humanitaire. Après un bras de fer de plus d'un an avec la France, voilà l'Algérie qui rase les murs, capitulant sous le poids de ses propres déboires. L'hiver diplomatique a eu raison d'un régime qui, entre sanctions US à l'horizon et débandade sur tous les fronts, se met soudainement à rêver d'un bon vieux réchauffement... diplomatique.



Abdelmadjid Tebboune et Saïd Chengrih.

Fini les grandes envolées faussement nationalistes et les bras d'honneur à Paris, place au téléphone rouge, aux petits sourires gênés et aux appels du pied désespérés. Alger, qui a perdu sur toute la ligne, réalise que se mettre à dos ses alliés traditionnels les plus bienveillants était un réflexe suicidaire... Dans ce grand spectacle du pouvoir en mode « panique à bord », la diplomatie devient une course contre la montre où le mot d'ordre est clair : « On négocie, on supplie, on s'excuse — tout sauf le

naufrage ». Après tout, quand on a tout perdu, mieux vaut un câlin tiède que de finir seul dans son coin à grelotter sous la glace de l'isolement. Un régime qui a tout perdu — crédibilité, alliés, et même ses propres illusions — cherche désormais à éviter le naufrage complet en négociant un petit retour en grâce. Cruel retournement de manivelle! Mais le désespoir renforce la comédie. Le régime tente de masquer son isolement et son désarroi derrière des décisions qui n'effaceront ni ses turpitudes ni son déclin.

Pendant ce temps, la communauté internationale observe, impassible, le spectacle d'un pouvoir en pleine déconfiture, qui essaie encore de sauver les meubles... et la peau de sa caste en treillis. La crainte de se voir infliger le sort du Venezuela, pays paria sur la scène internationale et dont le président Nicolas Maduro est inculpé aux Etats-Unis, a dû alarmer les maîtres d'Alger qui ne sont plus maîtres de leur destin. Malgré son isolement croissant, l'Algérie des généraux reste un verrou stratégique que ni la France, ni le Maroc — ni même l'Europe — ne souhaitent voir basculer dans le chaos. Car derrière l'autoritarisme et les postures idéologiquement anachroniques, il y a une réalité sécuritaire potentiellement dangereuse : un effondrement du régime pourrait plonger tout l'espace maghrébin dans une instabilité durable, avec des répercussions sécuritaires directes sur les frontières marocaines, le Sahel et les côtes européennes. En fait, personne ne veut d'une « Libye bis », et encore moins d'un voisin ingérable à la frontière sud de l'Europe. Résultat : le régime algérien, bien que fragilisé, survit aussi par crainte d'un chaos pire que l'immobilisme. ▮



Le MIGRATEUR



Gaza Un journaliste italien viré pour avoir osé... poser une question

LAILA LAMRANI

Bruxelles aime la liberté de la presse... tant qu'elle ne dérange pas le lobby sioniste. Le journaliste italien Gabriele Nunziati l'a appris à ses dépens après une question embarrassante (mais légitime) sur la reconstruction de Gaza...

Il paraît qu'il n'y a pas de mauvaises questions. Sauf peut-être celles qui impliquent le sionisme génocidaire et un minimum de cohérence diplomatique. Gabriele Nunziati, correspondant à Bruxelles pour l'agence italienne Agenzia Nova, a tenté l'expérience : lors d'un point de presse de la Commission européenne le 27 octobre 2025, il a eu l'audace de demander si, à l'instar de la Russie sommée de payer pour la reconstruction de l'Ukraine, Israël devrait aussi remettre la main au portefeuille pour Gaza. Tollé ? Non. Silence poli. La porte-parole, manifestement prise de court, élude sans drame. Mais quelques jours plus tard, c'est la sentence : remercié comme un stagiaire trop zélé. Motif ? Question "erronée". Il fallait oser. Depuis, les syndicats de journalistes s'étranglent, les défenseurs de la liberté de la presse s'indignent, et l'UE jure n'y être pour rien. Bien sûr. Bruxelles, ce temple de la transparence, n'aime pas faire de vagues. Surtout quand elles touchent au sionisme criminel. Mieux vaut sacrifier un journaliste que risquer une tension diplomatique avec Netanyahu le criminel de guerre et tueur d'enfants. Nunziati aurait sans doute gardé son job s'il avait demandé pourquoi les choux de Bruxelles ont perdu leur



Gabriele Nunziati, correspondant à Bruxelles pour l'agence italienne Agenzia Nova.

saveur d'antan. Mais voilà, il a osé lier Gaza, destruction, et responsabilité financière dans une même phrase. Impardonnable. On pensait qu'à Bruxelles, les questions servaient à éclairer le débat, quel que soit le sujet. Apparemment, certaines permettent de projeter une lumière crue sur l'étendue du pouvoir du lobby sioniste sur les circuits de décision européens. C'est ce qu'a montré en creux le licenciement du journaliste italien. L'information n'est plus sa question jugée politiquement incorrecte mais son limogeage brutal pour avoir osé faire un parallèle entre la reconstruction de l'Ukraine et celle de Gaza... Les journalistes sont désormais avertis : avant de poser une question, vérifiez si elle a d'abord reçu son visa diplomatique...sioniste !

COP 30 Grand raout climatique ou festival des bonnes résolutions en option ?

LAILA LAMRANI

À Belém, au cœur de l'Amazonie, la 30e conférence des parties sur le climat (10-21 novembre 2025) a promis d'être le « COP de l'action ». Résultat ? Une belle mise en scène... et un festival de constats embarrassants : objectifs affaiblis, financement paralysé, et un absent de marque, les États-Unis. À croire que le climat... ça chauffe surtout quand on en parle.

Le grand show des promesses (et des contorsions)

Souvenez-vous de 1,5 °C : objectif sacré de l'Accord de Paris. Lors de COP 30, le secrétaire général de l'United Nations a qualifié l'échec. Alors que les délégations multiplient les selfies et discours, les plans concrets restent timides : l'European Union a dû avaler un bouleversement de sa propre cible climatique, passant d'une réduction de 90% à une version édulcorée à 85 % en dernière minute. Pendant ce temps, côté financement, on en est encore à promettre de l'argent... pour demain. Le fonds consacré au « loss & damage » est opérationnel... mais la pluie de dollars annoncée se fait attendre. Organiser un sommet climatique géant dans une ville de l'Amazonie paraissait symbolique. Sauf quand on apprend que l'infrastructure s'est construite... en dévastant la forêt. Les participants, eux, se plaignent du climat tropical... et pas seulement à cause du réchauffement. « Pas de clim dans la zone bleue », « toilettes rares », « hôtels hors de prix » : autant de signes que l'ambition était grande... mais le planning, lui, a fondu avant les glaciers. Et pour couronner le tout : les États-Unis de Donald Trump n'ont même pas daigné dépêcher un représentant



Une manifestation qui dénonce les ennemis de la nature...

de haut rang. Le message est clair : « Moi, ce sont les fossiles, pas les forêts ». La COP 30 ayant poussé la lourde machine des discours, des annonces et des regards verts bleus, il reste encore à démontrer que la « grande action » n'est pas qu'un plan pour demain. Quand la finance bloque, les objectifs reculent ; quand les objectifs reculent, la planète chauffe. Alors certes, on a planté quelques arbres... en plastique. On a signé des chiffres dans le vent. Mais pendant ce temps, la forêt continue de brûler, les glaciers fondent, et la planète, en proie aux événements météo extrêmes (ouragans, pluies torrentielles, feux de forêts...) attend toujours que les hommes tiennent parole. Le grand show vert continue : applaudissements, fumée... et le véritable travail reporté à la prochaine édition.



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4 Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,

Laila Lamrani Amine et

Chaimaa El Omari Naib

CORRESPONDANT EN FRANCE

ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

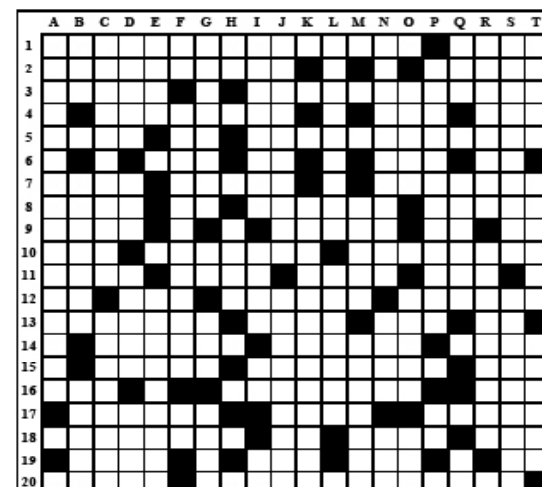
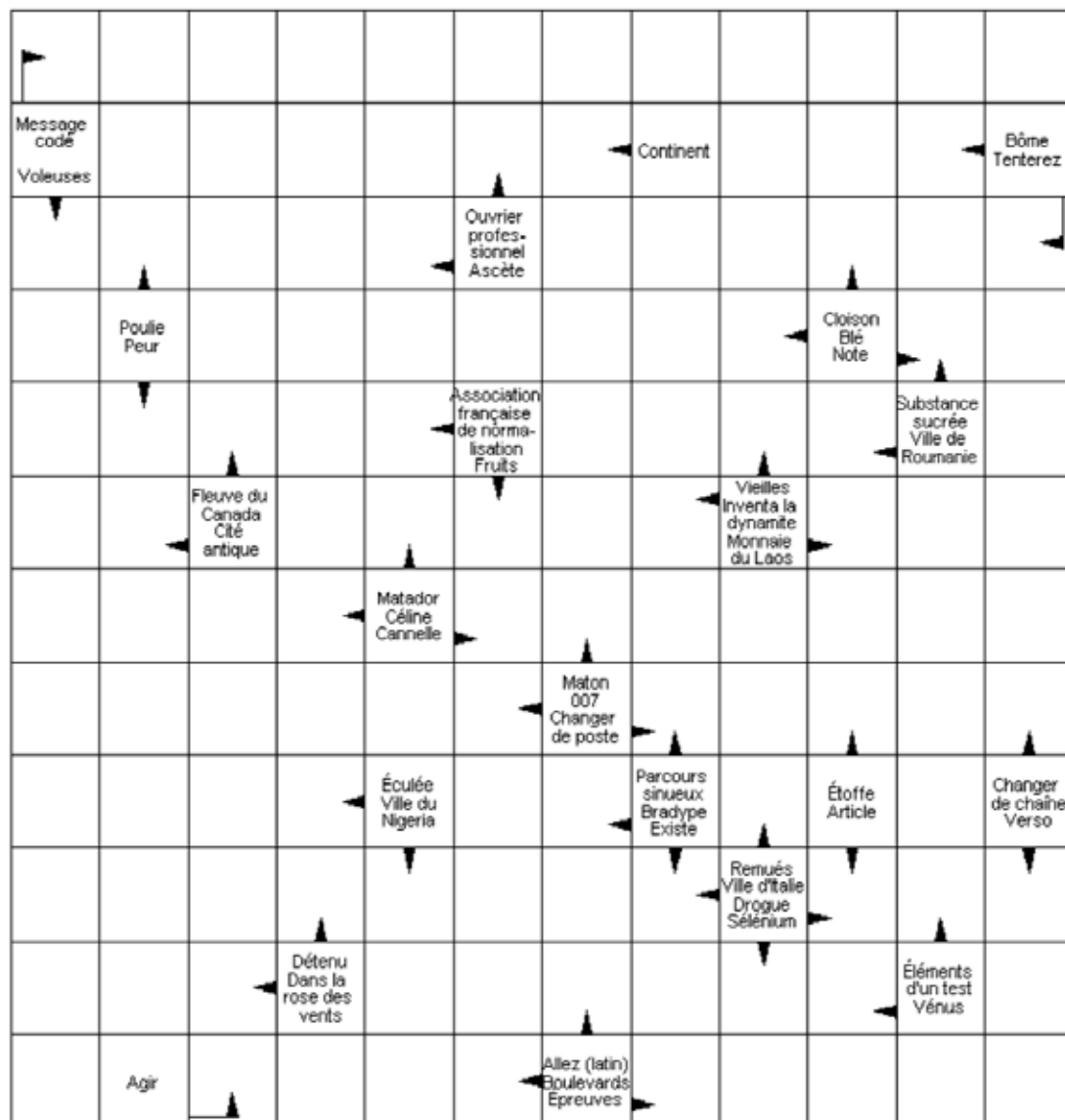
DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Mots croisés



[1] Mises à l'ombre. Appel d'un Anglais. [2] C'est déjà bien ancien. Un jour de repos. [3] On frappe sur sa tête pour découper. Tendances à imiter les Italiens. [4] Coûteuse. Passage entre deux versants. Hors d'usage. [5] Desir irrépressible. Préposition. Mauvaise humeur. [6] On lui fait tourner la tête. Indique les dédoublement. Sans réponse. Note. [7] Guide chez les musulmans. Pareille. Habitant d'Europe centrale. [8] Plante dont on consomme les graines. Préposition. Grèce solitaire. Habitant en Italie. [9] Dépression dans les Causes. Passer très près. Personnel. Négation. [10] Instrument de musique. Plaisamment. légèrement. Fait rester en retrait. [11] Faire un e soustraction. Peut être onduée. Choix. Sans melle. [12] Règle à dessin. On peut le trouver dans la chevelure. Chef ecclésiastique. D'une nature peu agréable. [13] Lente diminution. Gardes du corps anciens. Il faudra se pencher dessus. Personnel. [14] Sans énergie. Arbre originaire d'Asie. Anciennes monnaies. [15] Quelqu'un agit naturellement. Mystifications. Vieille colle. [16] Façon de se garer. Ce n'est pas la femme du marin bien qu'elle concerne les poissons. Il faut éviter de tomber dessus. [17] Ce qui reste. On aime sa noix. Peut aggraver l'œil ou l'oreille. [18] Elle veut pointer. Conjonction. Détecte. Il est peut-être indien. [19] Il ne veut obéir à personne. Retire. Instrument à corde. Préposition. [20] Avertir limitatif. Pleins de séduction.

[A] Elle a tendance à compliquer les choses. [B] C'est peut-être un chat. Donner avec parcimonie. Lieu de détente. [C] Technique de décoration du bois. Elle vit au milieu du désert. [D] Elle est couronne. Donc existe. Ce que les autres font pas par bribe dans son domaine. [E] Donc naturel. Elle est la première dans son action [F] Personnel. Renouvellements du fait. L'acquiescement. [G] Elle aime bien manger. Note. Il vaut mieux l'être bien. Dégradé. [H] Adverbe. Méprisable. [I] Malinisme. En haut d'un glacier. Indicateur. Produit des pommes. [J] dehors de la maison. Il vaut mieux que ce soit du pour une personne que pour une bombe. [K] Des lieux où l'on aime passer. [L] Bien informées. Lésion cutanée. [M] Bien visuel. Allas de travers. [N] Souci. Il peut être perche. Il a ses règ. [O] Il a reçu son prix. Agrir. Ce n'est pas toujours au même endroit. [P] Plantes cryptogames du genre fougère. Conjonction. [Q] Démonstratif. C'est mieux qu'un point. Personnel. Meubles. Strictement facilement. [S] Seconde le chat. Elles ont leur prix. [T] Chargé d'un poids supplémentaire. Ce n'est sûrement pas le premier. Groupes idéologiques.

Mots Mêlés



A méditer

					8		9	
		3			1			
2					7	6		
				2				
	9	4		8		2		
7	1			4		9		5
1			9			5	3	
5	7					8	4	
					6		2	1



Cicéron, De senectute.

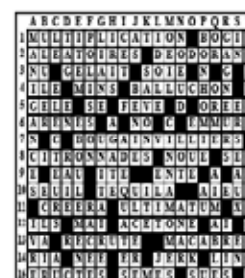
Solution des jeux du numéro précédent

Mots fléchés

4	3	6	1	2	8	7	5	9
9	5	1	7	4	6	2	8	3
8	7	2	3	5	9	4	1	6
7	8	5	9	1	4	3	6	2
2	1	3	6	7	5	8	9	4
6	9	4	2	8	3	5	7	1
5	2	8	4	9	1	6	3	7
1	6	7	5	3	2	9	4	8
3	4	9	8	6	7	1	2	5

Mots croisés

La phrase-mystère est : *errare humanum est*
(l'erreur est humaine).



Et BATATI ET BATATA



Un enfant enchaîne 3.336 jongles en ½ heure !

A peine âgé de 11 ans, mais il a déjà les graines d’un champion du ballon rond : Paul Lepelley, licencié au club de Coutances, dans la Manche (Nord de la France), a pu enchaîner 3.336 jongles avec un ballon de football en une trentaine de minutes. A l’occasion du tournoi de l’Avant Garde Caennaise (Calvados), lundi 6 juin, le jongleur qui a fait parler sa technique a ainsi battu le record établi juste avant, avec 2.300 jongles, rapporte La Presse de la Manche.

L’exploit a impressionné, tant sur les réseaux sociaux que sur le terrain. « À la fin, tous mes coéquipiers m’ont sauté dessus. J’étais trop content ! », a expliqué l’adolescent à la presse locale.

Après 80 ans, elle retrouve sa fille !

Incroyables et émouvantes les retrouvailles qui ont eu lieu entre une femme juive et sa mère biologique. A 18 ans, Gerda Cole avait mis au monde une petite fille en 1942 en Angleterre. Trois ans plus tôt, l’Autrichienne avait dû fuir son pays et les nazis. Trop jeune et désargentée, elle s’était donc résolue à confier son bébé à une famille, indique Ouest-France qui rapporte une information du Washington Post (25/5/2022).

Une des conditions de l’adoption était de ne pas chercher à reprendre contact avec l’enfant prénommé Sonya. Gerda Cole avait continué sa vie à Toronto (Canada) et elle n’a jamais eu d’autres enfants. Sonya Grist, âgée de 79 ans, a retrouvé sa mère biologique grâce à son fils. Voulant obtenir la citoyenneté européenne, il a cherché des informations sur ses racines autrichiennes. Il a pu glaner plusieurs éléments mais un manquait le certificat de décès de sa grand-mère, Gerda Cole qui résidait en réalité dans une maison de retraite. Un document qu’il a tenté d’obtenir en contactant l’un des beaux-fils de femme grâce aux réseaux sociaux. Ce dernier lui a alors appris qu’elle était toujours en vie. Mère et fille ont pu se revoir en mai 2022 pour célébrer les 98 ans de Gerda Cole. « Quand nous nous sommes embrassées pour la première fois, il y a eu un lien immédiat » a assuré la septuagénaire. Aujourd’hui, la vieille dame pense même à retourner à Londres pour être au plus près de sa fille.

La plus grande plante au monde

Une équipe de chercheurs de l’université d’Australie-Occidentale ont découvert la plus grande plante du monde dans leur pays, rapporte The Guardian (1/6/2022). Il s’agit de la « Posidonia australis », une herbe marine de la famille des posidonies, qui s’étend sur près de 200 km2 le long de la côte ouest australienne.

Ces scientifiques ont été attirés par un paysage de Shark Bay, classé patrimoine mondial à l’UNESCO. « On nous demandait souvent combien de plantes différentes poussaient à cet endroit... Et cette fois, nous avons utilisé des outils génétiques pour répondre à cette question », a affirmé Elizabeth Sinclair, biologiste de l’évolution.

Ils ont été surpris par le résultat des analyses. « La réponse nous a époustoufflés- il n’y en avait qu’une seule ! », selon Jane Edgeloe, une étudiante qui a participé à la rédaction du rapport. Il y a environ 4 500 ans, une seule graine s’est retrouvée nichée dans un endroit favorable à son développement massif. Elle n’a pas besoin d’activité humaine pour proliférer.



Rigolard



Un beige entre dans une bibliothèque et réclame haut et fort à la dame qui est à l’accueil : - je voudrais une boîte de préservatifs ! - Monsieur, fait l’employée surprise, ici vous êtes dans une bibliothèque ! - Oh, pardon, s’excuse le bonhomme.... Alors tout bas il murmure à l’oreille de la dame : - Excusez-moi, je voudrais une boîte de préservatif !

C’est un Français qui fait du vélo en Belgique. II s’arrête dans une station service et dit au pompiste : - Le plein, SVP. Le pompiste fait semblant de faire le plein. - Et vérifiez l’huile, aussi. Le pompiste continue de jouer le jeu. Le Français, mort de rire, remonte sur son vélo. A ce moment, le pompiste lui donne une énorme claque. - Mais qu’est-ce qui vous prend ? s’écrie le Français, furieux. - Vous aviez mal fermé votre portière !

***Un employé demande a son patron:** - Chef, pourrais-je quitter le bureau trois heures plus tôt, pour pouvoir aller faire du shopping avec ma femme? - II n’en est pas question ! - Merci, Chef. Je savais que vous ne me laisseriez pas tomber.

*C’est dans une école à la frontière fran-

co-suisse, l’institutrice dit qu’elle est fan de l’équipe de France et demande aux fans de l’équipe de France de football de lever la main. Pour faire comme la jolie institutrice, tous les élèves lèvent la main, sauf une. "Bah alors, petite Émilie, tu n’es pas fan de l’équipe de France?" demande l’institutrice. "Non", répond Émilie, "je suis fan de l’équipe suisse". "Ah bon ?" Demande l’institutrice, "et pourquoi ?". "Parce que mes parents sont fans de l’équipe suisse, donc je suis fan de l’équipe suisse" répond la petite fille. L’institutrice veut donner une leçon a la fille et dit "Et si tes parents étaient des imbéciles finis, tu serais quoi ?". La, la petite Émilie répond "Je serais fan de l’équipe de France".

*Dans une école du Médoc, l’institutrice apprend aux élèves les mesures de capacité. Elle en arrive aux mesures des liquides et dit :
- La plus petite, c’est le millilitre. Puis viennent le centilitre, le décilitre, et la mesure de base qui est...
- Le litre ! crient les enfants.
- Très bien. Qu’y a-t-il au-dessus du litre ?
Et toute la classe en chœur répond :
- Le bouchon !

A VENDRE

Local à vendre bien
situé

Superficie
250 m²

77 BD Ghandi
Casablanca-Anfa

Contact :

06 81 80 13 07

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerkouni
Contactez-nous au 0661177444





ENGAGÉ DEPUIS 65 ANS EN FAVEUR
DE L'AGRICULTURE ET DU MONDE RURAL

Crédit Agricole du Maroc, Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, au capital de 4 645 081 220 dirhams – RC Rabat 58 872
IF n° 03301185 – Siège social : Place des Alaouites BP 49-10 000 Rabat. Tél : (212) 05 37 20 82 19 à 26 – Site web : www.creditagricole.ma

LA BANQUE DES DÉFIS D'AUJOURD'HUI, LE CATALYSEUR DES RÉUSSITES DE DEMAIN.

Fidèle à sa mission socio-économique et à son rôle de partenaire historique du secteur agricole et du monde rural, le Crédit Agricole du Maroc se mobilise pleinement pour **accompagner les agriculteurs et tous les acteurs du secteur, afin d'assurer une campagne agricole réussie**. Grâce à son expertise reconnue, il propose une offre complète de produits et services financiers, conçus spécifiquement pour répondre aux besoins diversifiés du secteur agricole, qu'il s'agisse de **financement des exploitations, de soutien aux projets d'investissement ou d'accompagnement des filières agricoles**.

Cette mobilisation constante reflète l'engagement du Crédit Agricole du Maroc à accompagner le développement du secteur agricole, contribuant ainsi à bâtir un avenir prospère.